

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 5 questions : Test de positionnement AIPR
- Evaluation formative :
 - Les différents types de réseaux
 - Les niveaux d'AIPR et les différents intervenants
 - Mesures de prévention et réglementation AIPR

Après la formation :

- Examen sur la plateforme developpement-durable.gouv.fr – 40 questions

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN et Virginie BARBEY

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : -100%

Taux de satisfaction 2024 : 4.5/5 – 90%